

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DECRET n°2019-393 du 28 décembre 2019

Portant nomination des membres du bureau du Comité national de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives.

Le Président de la République,

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2019-383 du 27 décembre 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité national de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives;

Vu le décret n°2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier Ministre, Chef du gouvernement ;

Vu le décret n°2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2017-376 du 6 septembre 2017 portant organisation des intérimaires des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2017-406 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre des finances et du budget ;

En Conseil des ministres.

DECRETE

Article premier : Les personnes suivantes sont nommées au bureau du comité national de l'ITIE de la République du Congo:

troisième vice-président: Monsieur Christian MOUNZEO,
Coordonateur national de la
Coalition Publiez ce que vous
payez;

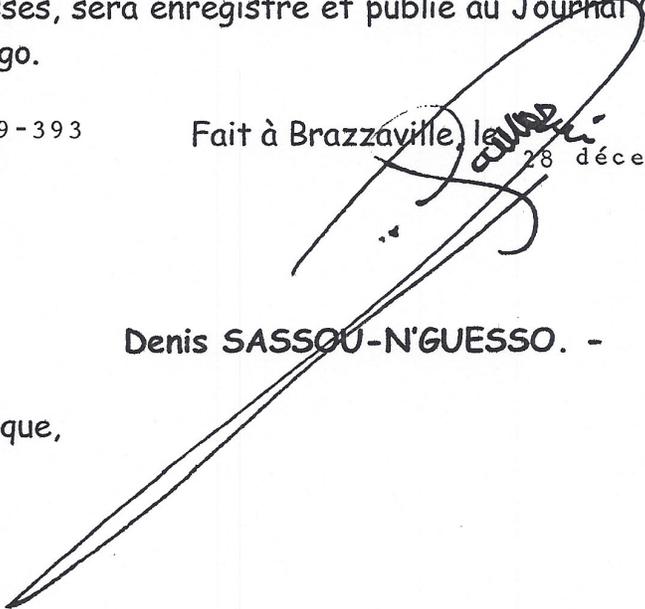
Quatrième vice-président: Monsieur Martin DEFFONTAINES
Directeur général de la société TOTAL
exploration production Congo;

Article 2 : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

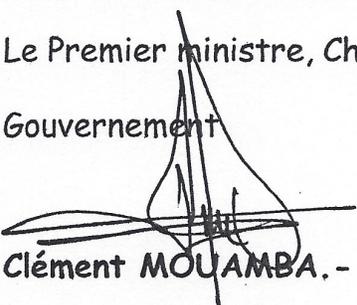
Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

2019-393

Fait à Brazzaville, le 28 décembre 2019

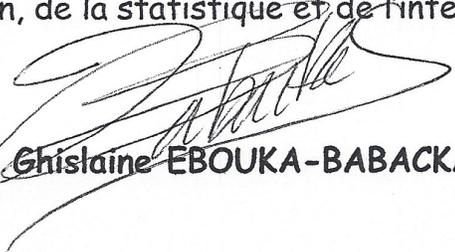

Denis SASSOU-N'GUESSO. -

Par le Président de la République,
Le Premier ministre, Chef du
Gouvernement


Clément MOUAMBA. -

Pour le ministre des finances et du budget, en mission:

La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale


Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS. -